



## **Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 3.1, 3.11**

**Numéro de la demande :** 2017-3276  
**Demande :** Modifications de l'étiquette du produit; dose et parasites  
**Produit :** Insecticide Closer  
**Numéro d'homologation :** 30826  
**Principe actif (p.a.) :** Sulfoxaflor  
**Numéro de document de l'ARLA :** 2929428

### **Objet de la demande**

La présente demande vise à ajouter la lutte contre la cicadelle dans et sur les cultures appartenant au groupe de cultures 1 (GC1) des légumes-racines et des légumes-tubercules, avec une dose d'application saisonnière maximale, sur l'étiquette de l'insecticide Closer.

### **Évaluation des propriétés chimiques**

L'évaluation des propriétés chimiques n'a pas été requise pour cette demande.

### **Évaluations des risques pour la santé**

Une évaluation toxicologique n'a pas été requise pour cette demande.

Les modifications de l'étiquette, afin d'inclure une allégation de lutte de contre la cicadelle dans les légumes-racines et les légumes-tubercules à raison d'une dose d'application de 300 ml produit/ha/saison, l'équivalent de 72 g p.a./ha/saison pour le sulfoxaflor, sont jugées acceptables du point de vue de l'exposition professionnelle. Une mise à jour des évaluations des risques pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application et pour les travailleurs qui reviennent sur les lieux après l'application a été réalisée, et aucun risque préoccupant pour la santé n'est attendu à la suite des modifications recommandées de l'étiquette quand les travailleurs portent l'équipement de protection individuelle approprié et qu'ils suivent l'ensemble du mode d'emploi qui figure sur l'étiquette.

Aucune donnée sur les résidus de sulfoxaflor dans les cultures appartenant au GC1 des légumes-racines et des légumes-tubercules n'a été soumise pour appuyer l'extension d'utilisation de ce principe actif sur l'étiquette de l'insecticide Closer. Les données sur les résidus qui provenaient d'études de terrain menées dans et sur la patate, le radis, la carotte et la betterave sucrière ont été réexaminées dans le cadre de cette demande.

D'autre part, une étude sur la transformation des patates traitées a également été réexaminée pour déterminer le potentiel de concentration des résidus de sulfoxaflor dans les denrées transformées. Cette extension de l'utilisation est couverte par les LMR existantes pour le sulfoxaflor.

Les résidus dans ces produits de culture aux LMR existantes ne poseront de risque inacceptable à aucun des segments de la population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les aînés.

### **Évaluation environnementale**

L'ajout de la lutte contre les cicadelles sur les légumes-racines et les légumes-tubercules (groupe de cultures 1) à raison d'une dose de 72 g p.a./ha est couvert par la dose présentement homologuée pour les autres cultures qui figurent sur l'étiquette. Il n'y a donc pas d'augmentation des risques avec les utilisations présentement homologuées et la demande de modification de l'étiquette pour ajouter la cicadelle sur le GC1 est acceptable d'un point de vue environnemental.

### **Évaluation de la valeur**

Les résultats de trois essais de terrain ont appuyé la lutte contre la cicadelle avec l'insecticide Closer pour le groupe de cultures 1 – les légumes-racines et les légumes-tubercules. Le sulfoxaflor représente un nouveau sous-groupe de mode d'action pour cette utilisation. Par conséquent, ce produit a de la valeur en tant qu'outil de lutte contre ces parasites dans les cultures, et d'outil de gestion de leur résistance.

### **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a mené à bien une évaluation des informations fournies et les a jugées suffisantes pour modifier l'étiquette de l'insecticide Closer afin d'ajouter la lutte contre la cicadelle.

## Références

### PMRA

#### Document

Number	Référence
2784125	2017, Exposure Waiver - Use Description Scenario, DACO: 5.2
1913109	2009, Agricultural Handler Exposure Scenario Monograph: Open Cab Groundboom Application of Liquid Sprays, DACO: 5.3,5.4.
2172938	2012, Agricultural Handler Exposure Scenario Monograph: Closed Cockpit Aerial Application of Liquid Sprays, DACO: 5.3,5.4
2572745	2015, Agricultural Handler Exposure Scenario Monograph: Open Pour Mixing and Loading of Liquid Formulations, DACO: 5.3,5.4.
2778904	2017, Efficacy Table - Sulfoxaflor-Rate increase, add potato leafhopper in potatoes, DACO: 10.2.3.1
2778905	2017, Field Trials (3) - Sulfoxaflor-Rate increase, add potato leafhopper in potatoes, DACO: 10.2.3.3
2778906	2017, Value summary - Sulfoxaflor-Rate increase, add potato leafhopper in potatoes, DACO: 10.1,10.2,10.3

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2018

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.